

# **RAPPORT DU RASSEMBLEMENT HIVERNAL**

**Vendredi et samedi les 27 et 28 février 2015**

**Hôtel EVO  
420, rue Sherbrooke Ouest**

**ADOPTÉ LE 29 OCTOBRE 2015**



## **PRÉSENCES**

Voir la liste des participants et participantes en annexe.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et prière d'ouverture avec Delbert Sampson
2. Chants d'accueil avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers avec Barbara Diabo, danseuse de cerceaux
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour, du rapport du rassemblement automnal du 9 décembre 2014 et des Règlements généraux
4. Présentations et nominations des candidat(e)s pour les postes de co-président(e)s de 2015-2016 et 2015-2017 et début du processus d'élection
5. Présentation et adoption de la version mise à jour de la Planification stratégique du RÉSEAU 2012-2017 suite aux résultats du sondage
6. Compte rendu des rencontres avec le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) tenues le 26 janvier, les 16 et 23 février 2015
7. Mises à jour du Comité directeur du RÉSEAU et discussion sur ses nouveaux mandats
8. Présentation des réalisations des comités de travail du RÉSEAU
9. Annonces communautaires
10. Prière de clôture avec Delbert Sampson
11. Clôture du rassemblement

---

### **1. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE D'OUVERTURE AVEC DELBERT SAMPSON**

La co-présidente Nakuset déclare le 18<sup>e</sup> rassemblement ouvert à 9 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux participant(e)s et présente le programme des deux journées.

Elle invite l'aîné Delbert Sampson, de la nation Shuswap de la Colombie-Britannique, à réciter la prière d'ouverture.

### **2. CHANTS D'ACCUEIL AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS AVEC BARBARA DIABO, DANSEUSE DE CERCEAUX**

Nakuset présente les membres du Groupe Buffalo Hat Singers et la danseuse de cerceaux, Barbara Diabo, qui offrent la prestation d'ouverture.

### **3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, DU RAPPORT DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL DU 9 DÉCEMBRE 2014 ET DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Nakuset fait lecture de l'ordre du jour proposé.

#### **Résolution 2015-02-27/01**

Il est proposé par Geneviève Beaudet et appuyé par Bérénice Mollen-Dupuis :  
D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ.  
Adoptée par consensus.

Nakuset demande si des modifications doivent être apportées au compte rendu. Il n'y en a aucune.

#### **Résolution 2015-02-27/02**

Il est proposé par Alana-Dawn Phillips et appuyé par Dolorès André :  
D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE 2014.  
Adoptée par consensus.

Pour ce qui est des Règlements généraux, un amendement est proposé à la procédure de mise en candidature pour les postes de co-président(e)s. Ramélia explique la nécessité de clarifier qu'il ne peut y avoir qu'un(e) candidat(e) en provenance de chaque comité de travail, peu importe le nombre de représentant(e)s que peut comporter un comité, et ce, de façon à respecter l'équilibre entre les comités de travail.

#### **Résolution 2015-02-27/03**

Il est proposé par Billi-Jo Poirier et appuyé par Natasha Isloor :  
D'ADOPTER L'AMENDEMENT PROPOSÉ À L'ARTICLE 4D DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX PORTANT SUR LA PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE POUR LES POSTES DE CO-PRÉSIDENT(E)S.  
Adoptée par consensus.

### **4. PRÉSENTATION ET NOMINATION DES CANDIDAT(E)S POUR LES POSTES DE CO-PRÉSIDENT(E)S DE 2015-2016 ET 2015-2017 ET DÉBUT DU PROCESSUS D'ÉLECTION**

Ramélia présente les deux postes à pourvoir, l'un pour un an et l'autre pour deux ans. Les deux postes doivent être pourvus, car le mandat de Sylvain Vollant s'est terminé prématurément et que le mandat de Nakuset est terminé. Elle fait lecture des règlements qui définissent les responsabilités allant de pair avec le poste.

La liste des candidat(e)s éligibles est comprise dans la pochette. On constate que des noms n'y apparaissent pas; il s'agit des membres qui agissent comme substituts au Comité directeur. On ajoute donc les noms d'Alana-Dawn Phillips, substitut au comité des services sociaux, d'Alexandre Niquado, substitut au comité jeunesse ainsi que de Francine Buckell qui est coreprésentante de l'APNQL.

Ramélia a reçu une lettre de candidature de la part de Nakuset dont cette dernière fait lecture. Ramélia invite les membres à proposer des candidatures. Les membres suivants sont nommés : Odile Joannette, Dolorès André, Carrie Martin, Alana-Dawn Phillips et Nakuset.

Ramélia vérifie si les candidates acceptent de poser leur candidature.

Odile : elle est intéressée par le mandat d'un an.

Dolorès : elle décline.

Carrie : elle décline.

Alana-Dawn : elle décline.

Nakuset : elle est intéressée par le mandat de deux ans.

**Résolution 2015-02-27/04**

Il est proposé par Alana-Dawn Phillips et appuyé par Bérénice Mollen-Dupuis :  
D'ÉLIRE ODILE JOANNETTE COMME CO-PRÉSIDENTE POUR UN MANDAT D'UN AN.  
Adoptée par consensus.

**Résolution 2015-02-27/05**

Il est proposé par Odile Joannette et appuyé par Billi-Joe Poirier :  
D'ÉLIRE NAKUSET COMME CO-PRÉSIDENTE POUR UN MANDAT DE DEUX ANS.  
Adoptée par consensus.

**5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE LA VERSION MISE À JOUR DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU RÉSEAU 2012-2017 SUITE AUX RÉSULTATS DU SONDAGE**

Ramélia explique que la planification stratégique aurait dû être mise à jour au printemps 2013. Mais le comité directeur a dû gérer diverses problématiques, ce qui a retardé le travail de mise à jour.

Ramélia rappelle que, en 2014, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a reçu d'Affaires autochtones et développement du Nord Canada (AADNC) le mandat de réaliser une planification stratégique régionale dans les 10 villes au Québec où est implanté un centre d'amitié. Le RÉSEAU a demandé une contribution financière au RCAAQ afin d'embaucher un consultant pour procéder à la mise à jour de sa propre planification stratégique de façon à ce que ses priorités propres se retrouvent dans la planification stratégique régionale. Pour ce faire, le consultant devait tenir compte de la consultation effectuée lors du rassemblement du 9 décembre 2014 ainsi que des résultats du sondage de janvier 2015. Les personnes ayant répondu au sondage pourront participer au tirage d'un tableau offert par 11 Nations.

Ramélia précise que la planification stratégique transmise aux membres la semaine dernière a été bonifiée, notamment en incluant des témoignages de personnes ayant utilisé différents services et programmes, le portrait de la population autochtone de Montréal, une mise à jour de la structure organisationnelle, une présentation de certaines réalisations des comités de travail et du comité directeur depuis 2012, une mise à jour des domaines prioritaires ainsi qu'une évaluation critique. La version finale se trouve dans la pochette. Ramélia présente les nouvelles priorités retenues.

**Questions et commentaires**

Geneviève Beaudet souhaiterait des précisions sur le projet de formation *Aboriginal 101*, notamment à qui il s'adresse.

Dolorès explique que le Cercle de l'éducation et de l'employabilité avait noté le besoin de réaliser un document ou une session de formation sur la culture autochtone à l'intention d'employeurs ou d'organisations non autochtones en vue de les sensibiliser aux mythes qui perdurent sur les Autochtones, d'enrayer la discrimination et le racisme et d'encourager l'embauche d'Autochtones. Au départ, il était prévu de concevoir un cours, et le Cercle avait réalisé certains documents et rassemblé de l'information et des ressources pouvant offrir une telle formation. Mais il a constaté que beaucoup d'initiatives similaires ont cours en ce moment. Par exemple, les cégeps et les universités ont des programmes de formation sur les Autochtones. Cela a amené le Cercle à mettre ce projet de côté. Par ailleurs, la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) a conçu des outils de son côté. Le Cercle voulait éviter de faire du dédoublement et plutôt consacrer ses énergies à promouvoir ce qui existe déjà. Cela étant, lors des salons sur l'emploi, le Cercle va faire venir un conférencier pour parler de la situation actuelle des Autochtones.

**Résolution 2015-02-27/06**

Il est proposé par Odile Joannette et appuyé par Alana-Dawn Phillips :  
D'ADOPTER LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU RÉSEAU 2012-2017 TELLE QUE MISE À JOUR.  
Adoptée par consensus.

**6. COMPTE RENDU DES RENCONTRES AVEC LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) TENUES LE 26 JANVIER, LES 16 ET 23 FÉVRIER 2015**

Nakuset invite Alexandre Germain, conseiller aux partenariats au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), à présenter le compte rendu des rencontres tenues le 26 janvier ainsi que les 16 et 23 février 2015.

Alexandre Germain rappelle le contexte qui a conduit le gouvernement fédéral à revoir la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU), créée en 1997 et à abolir quatre programmes pour en mettre en place deux nouveaux :

- Développement des capacités communautaires (DCC);
- Partenariats urbains (PU).

Il explique les caractéristiques et les critères propres à chaque programme ainsi que le mandat confié à l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) et les regroupements provinciaux (voir le rapport du rassemblement du 9 décembre 2014). Au départ, l'objectif énoncé par le gouvernement fédéral était de favoriser la participation des Autochtones à une économie canadienne forte. Cette formulation ayant été jugée plutôt colonialiste, les négociations avec le gouvernement ont conduit à mettre plutôt l'accent sur l'élimination des obstacles à la participation des Autochtones à l'économie. Une telle orientation peut conduire à financer des projets d'une plus grande diversité que les mesures d'employabilité. Une entente a finalement été conclue entre l'ANCA et AADNC, en vertu de laquelle les regroupements provinciaux ont la responsabilité de gérer l'entente. Au Québec, c'est donc le RCAAQ qui lance les appels

de propositions, recueille et analyse les projets et décide lesquels sont retenus. Le RCAAQ se sentant un peu inconfortable d'assumer une telle responsabilité, il a mis sur pied un comité d'évaluation externe de façon à être le plus impartial possible dans le processus.

L'autre nouveauté introduite par la SAMU, c'est que les fonds doivent être octroyés en fonction d'une planification régionale. D'où le mandat échu au RCAAQ de réaliser une telle planification stratégique devant comprendre différents plans stratégiques communautaires. Une enveloppe de 500 000 \$ a été consentie par AADNC pour mener cette planification stratégique. Celle-ci a été répartie à raison de 70 000 \$ pour le RÉSEAU et 430 000 \$ pour le Regroupement.

À Montréal, la situation s'est révélée délicate, car les priorités retenues ressemblaient déjà à des projets (ex. : square Cabot). On craignait que, dans la perspective où le RCAAQ devait analyser des projets, cette présentation soit restrictive pour les organismes qui souhaiteraient déposer des projets. C'est pourquoi le RCAAQ a organisé des rencontres exploratoires avec le Comité directeur du RÉSEAU le 3 septembre et le 12 novembre 2014 pour développer un plan stratégique communautaire pouvant s'insérer dans un plan stratégique régional. Ce qui est ressorti de ces rencontres, c'est la création d'un comité de pilotage composé de personnes bien connectées dans le milieu de façon à prendre en compte le travail déjà accompli par le RÉSEAU et par d'autres organisations.

Le comité de pilotage s'est rencontré à trois reprises. Il devait composer avec un échéancier de cinq mois pour réaliser un travail d'une telle ampleur. Plusieurs personnes issues du Comité directeur du RÉSEAU ont fait partie du comité de pilotage. Le consultant embauché par le RCAAQ a présenté la première ébauche du plan le 23 février 2015. Ce plan présente un portrait de la communauté autochtone, précise les obstacles à la participation à l'économie, répertorie les programmes existants et expose des priorités d'action.

Alexandre Germain présente une diapositive illustrant le modèle holistique selon lequel les priorités établies dans le plan stratégique sont liées les unes aux autres. Au cœur de ces priorités ressort la nécessité de renforcer l'identité autochtone et l'estime de soi. Les autres priorités qui en découlent sont les suivantes :

- favoriser le soutien de la communauté, le réseautage et l'accès à l'information;
- améliorer l'accès à des soins de santé culturellement pertinents et à des logements de qualité;
- développer les compétences personnelles;
- développer des stratégies et des formations pour trouver et conserver des emplois.

On déplore que la communauté de Montréal n'ait pas eu l'occasion de se prononcer sur ce plan. Il faut retenir qu'il s'agissait de remplir une commande d'AADNC dans des délais extrêmement serrés. Malgré tout, le comité de pilotage a fait un excellent travail qui va permettre à différentes organisations communautaires d'avoir accès à du financement pour réaliser différents projets. Cela étant, les montants disponibles ne sont pas faramineux, l'enveloppe globale pour le Québec s'élevant à 3 millions de dollars répartis entre les deux programmes.

Ce qui reste à faire, c'est d'obtenir du comité de pilotage l'approbation du plan qui a été remis hier. Par la suite, une synthèse sera reproduite sur une affiche présentée à un forum des partenaires organisé par le RCAAQ à Québec les 11 et 12 mars 2015. Des représentant(e)s de différents ministères du gouvernement du Québec vont y participer.

### **Questions et commentaires**

Odile indique que le comité a jusqu'à lundi pour finaliser ses recommandations. Pour ce qui est du modèle holistique, il importe que le troisième cercle fasse une place à la lutte contre le racisme et la discrimination, car il est extrêmement difficile de financer des projets dans ce secteur, que le gouvernement du Québec ne reconnaît pas. Au Québec, on parle d'intimidation, mais pas de discrimination ni de racisme. D'autre part, il importe de retenir le concept de bien-être dans la section qui concerne la santé, afin de tenir compte de tout le travail réalisé dans le domaine des services sociaux. Enfin, pour ce qui est des initiatives touchant à l'emploi et à la formation, il importe de faire reconnaître que la société dominante et les employeurs ne sont pas prêts à reconnaître les Autochtones et à les valoriser. Il est faux, en effet, de croire que les Autochtones, tout au moins dans la région métropolitaine, n'ont pas les compétences professionnelles leur permettant d'occuper des emplois. En outre, il importe d'insister sur les stratégies de recrutement, d'intégration, de maintien et de rétention. Cela revient aux gouvernements et aux employeurs de modifier leurs façons de faire pour intégrer les Autochtones. Ces remarques vont faire partie des commentaires qu'elle entend transmettre lundi.

Alexandre Germain explique que les limites graphiques ne lui ont pas permis de présenter toutes les dimensions. Mais il assure que les préoccupations ayant trait au bien-être (*well-being*) et à la rétention en emploi font partie du modèle. De fait, ils sont désignés comme des « piliers stratégiques ».

Alana-Dawn Phillips a de la difficulté à relier le modèle présenté avec la réalité et la logistique sur le terrain, à voir comment il va pouvoir aider concrètement les personnes et les organismes et où il est censé les conduire.

Alexandre Germain admet qu'il aurait été préférable que le plan ait pu être approuvé par le comité de pilotage préalablement à sa présentation au RÉSEAU. C'est pourquoi il a choisi de présenter plutôt un modèle. Si ce qui est souhaité, c'est un plan pour soutenir le RÉSEAU, ce dernier dispose déjà de son propre plan. Il ne voulait pas dédoubler le travail du RÉSEAU. La façon dont le plan du Regroupement va pouvoir soutenir le RÉSEAU, c'est en fournissant des indications au comité d'évaluation quant aux projets et aux organisations qui s'insèrent dans les priorités du programme. Et c'est pourquoi celui-ci présente des priorités assez larges de façon à permettre de financer une vaste gamme de projets. De son côté, le plan du RÉSEAU se base sur des projets précis.

Alana-Dawn comprend qu'il s'agit d'une simple présentation des priorités et non du plan dans son ensemble et que le RÉSEAU n'est pas invité à donner son opinion. Lors de la dernière rencontre, toutefois, il avait été mentionné que les six comités de travail du RÉSEAU devaient faire partie du comité de pilotage. Normalement, lorsqu'il y a participation à un processus, il doit aussi y avoir une reddition de comptes en retour de façon à pouvoir déterminer si le résultat correspond bien aux besoins à la base.

Odile renchérit en précisant que les échéances imposées n'ont pas vraiment permis de produire un véritable plan stratégique, car il comprend uniquement des priorités sans déterminer les activités à

mettre en place pour y parvenir ni d'échéances ni d'instances responsables de leur réalisation. Cette lacune a été relevée auprès du Regroupement, de même que la déception devant l'impossibilité de faire valider les résultats par les communautés qui avaient délégué le comité directeur pour participer à la démarche à laquelle il a consacré beaucoup de temps. Il ne s'agit donc pas d'un plan communautaire, mais plutôt d'un plan de financement à l'intention d'AADNC. Elle déplore en outre que les critères de financement ne reposeront pas sur les priorités des communautés, mais plutôt sur celles qui découlent d'un plan régional dans lequel Montréal comptera pour 1/10.

Alexandre Germain comprend les frustrations exprimées et reconnaît que le résultat présenté ne constitue pas un véritable plan stratégique. Malgré ces limites, les personnes ayant participé au processus sont bien connectées avec leur base, ce qui apporte une certaine représentativité. Et le RÉSEAU possède déjà un plan qui concorde bien avec le plan régional.

Dolorès, qui a siégé au comité de pilotage, fait part de sa déception envers le processus de consultation mis en place par le RCAAQ, qui a lui-même ciblé les organisations invitées à participer. Le RÉSEAU a dû se battre pour siéger au comité de pilotage et s'assurer que les différents comités de travail y soient représentés pour refléter l'ensemble des besoins de la communauté. Sa confiance envers le processus a été ébranlée. Par ailleurs, elle trouve inacceptable que les centres de service urbains de la CDRHPNQ n'ont pu siéger aux comités de pilotage ailleurs qu'à Montréal, car la CDRHPNQ est l'instance de l'APNQL responsable d'administrer les programmes d'emploi et de formation. En outre, la méthodologie de planification communautaire a varié d'une ville à l'autre.

Alexandre Germain considère qu'il y a une certaine désinformation. En effet, il n'y a qu'à Montréal que le comité de pilotage a la responsabilité exclusive de rédiger un plan. Dans les autres villes, le comité de pilotage était avant tout un comité organisateur pour la tenue d'une journée de rencontre, et c'est lors de cette journée que les échanges ont fourni la matière à l'élaboration du plan communautaire. Ainsi, à Québec, le centre de service urbain n'a pas fait partie du comité de pilotage, mais a bien été invité à la journée de rencontre, où le travail réalisé équivaut à celui que le comité de pilotage de Montréal a réalisé. Quant à Val-d'Or et Sept-Îles, les centres de service urbains (CSU) avaient bien été invités à siéger au comité de pilotage.

Francine Buckell diffère d'opinion sur ce plan. À Sept-Îles, le (CSU) a dû s'imposer, mais toutes les consultations avaient déjà été faites. À Val-d'Or, il a été dit qu'il n'y aurait pas de comité de pilotage, et ce n'est pas le Regroupement qui a invité le CSU, mais plutôt le Carrefour jeunesse. Quant à Québec, le CSU n'a pas été invité au comité de pilotage, mais à l'activité ouverte à tout type d'organisations. En outre, la façon dont se déroule la planification stratégique n'est pas très cohérente d'une région à l'autre. À titre de directrice de la Stratégie urbaine au Québec, elle doute des résultats de ce processus tenant compte de la façon dont il a été mené. Les CSU sont en place depuis 1999 et sont mandatés par l'Assemblée des Chefs pour gérer les programmes d'emploi, de formation, de développement des compétences et de préemployabilité, et il est inexact d'affirmer qu'ils ont été invités à participer aux comités de pilotage. Le Regroupement est un partenaire de la table de la CDRHPNQ à laquelle il siège depuis les tout débuts, et les deux organismes sont censés collaborer, ce qui n'a pas vraiment été le cas dans le contexte actuel.



Dolorès ajoute que le facilitateur embauché pour préparer le plan de la communauté de Montréal a remis son rapport hier seulement et que ce dernier doit être approuvé lundi, ce qui va obliger les membres du comité de pilotage à travailler pendant la fin de semaine, une autre frustration qu'elle souhaite partager.

Alexandre Germain constate que des conflits inter-organisationnels sont en train de resurgir, et le processus de planification n'a pas aidé dans le contexte. Il aurait pu être l'occasion d'effectuer des rapprochements. Si on réussit à travailler ensemble, cela pourra déboucher sur un résultat gagnant-gagnant.

Alana remercie les membres du comité de pilotage et se dit convaincue qu'ils et elles ont bien représenté la communauté. Elle demande quelles sont les dates de tombée pour présenter des projets une fois le processus complété.

Pour ce qui est du PU, l'appel de propositions a été lancé vendredi dernier et l'échéance est le 18 mars 2015. Dans le cas de DCC, il est déjà terminé pour l'exercice 2015-2016. L'information complète à ce sujet est disponible dans le site web du RCAAQ. Donc, le plan qui doit être approuvé lundi va entrer en application pour l'exercice 2016-2017.

## **7. CHANTS AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS ET ACTIVITÉ ÉNERGISANTE AVEC BARBARA DIABO**

Le groupe de tambours Buffalo Hat Singers offre une nouvelle prestation.

Barbara Diabo invite les personnes présentes à participer à une activité énergisante.

## **8. MISES À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU ET DISCUSSION SUR SES NOUVEAUX MANDATS**

Odile Joannette présente la mise à jour du comité directeur.

En premier lieu, le site internet a été mis à jour. Il sera mis en ligne la semaine prochaine.

Elle présente les grandes lignes des prévisions budgétaires. Les demandes pour l'exercice 2015-2016 seront déposées au mois de mars 2015. On conserve les mêmes catégories de dépenses, auxquelles on a ajouté « événements spéciaux », et les coûts demeurent sensiblement les mêmes, sujets à une indexation annuelle. Le total s'élève à 214 000 \$, en augmentation par rapport à 173 000 \$ pour l'année courante. La différence s'explique par le fait que la coordination des comités de travail a été prolongée jusqu'à 45 semaines, alors qu'elle se limitait jusqu'ici à 20 semaines.

Pour ce qui est des sources de revenus, le RÉSEAU ayant choisi de ne pas s'incorporer, il n'est pas admissible au programme Développement des capacités communautaires. Il doit donc déposer sa demande au Bureau national pour qu'elle soit considérée au même titre que les fonds octroyés au RCAAQ.

Odile présente à l'aide d'un PowerPoint la répartition des revenus par bailleurs de fonds. Elle explique que le RÉSEAU a dû reporter un de ses rassemblements, le financement octroyé par AADNC ayant été retardé.

Elle annonce l'affichage de poste pour le remplacement de la coordonnatrice pendant son nouveau congé de maternité.

Sur un autre plan, il existe à North Bay un réseau urbain avec lequel Odile est entrée en contact en 2009-2010 au moment où existait un caucus national des réseaux urbains. Elle y siégeait comme représentante du RÉSEAU de Montréal. Le Réseau de North Bay a récemment réalisé une planification stratégique dont le RÉSEAU de Montréal pourrait aussi s'inspirer. Or, le 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2015, un caucus va avoir lieu qui va réunir plusieurs groupes. À sa demande, Dolorès et Carrie Martin iront y représenter le RÉSEAU et y exposer la façon dont il s'est mis sur pied, la structure qu'il a adoptée et les partenariats qu'il a conclus.

### **Questions et commentaires**

Carole Chouinard suggère que, lors du forum des partenaires du RCAAQ, les représentantes de Montréal apportent également les priorités propres au RÉSEAU. Par ailleurs, pour ce qui est du PU, c'est la CDRHPNQ qui agit comme fiduciaire pour le RÉSEAU. Cela étant, les nouvelles normes du programme, un organisme ne peut pas déposer plus de trois projets, si bien que les comités de travail ne pourront plus compter sur la CDRHPNQ qui, elle-même, voudra sans doute déposer des projets. Elle invite donc chaque comité de travail à se chercher un autre organisme fiduciaire dans le cas où il souhaiterait déposer une proposition. En effet, il faut éviter de se faire concurrence entre nous. Ce n'est pas au Comité directeur de gérer cette situation.

Odile confirme que la CDRHPNQ ne pourra plus être signataire d'ententes dans ce nouveau contexte. Il faut veiller à ce que le travail réalisé par les comités de travail ne soit pas exclu du fait que le RÉSEAU n'est pas une entité juridique, mais qu'il repose plutôt sur un modèle associatif faisant appel à la concertation et aux partenariats. Ce choix de structure visait à réduire les coûts de fonctionnement et d'administration pour injecter le maximum de fonds dans les activités du RÉSEAU. Odile assure l'assemblée qu'elle apportera au forum du matériel produit par le RÉSEAU afin d'en faire la promotion.

## **9. MISES À JOUR DES RÉALISATIONS DES COMITÉS DE TRAVAIL DU RÉSEAU**

### **❖ COMITÉ DE TRAVAIL SERVICES SOCIAUX**

Nakuset rappelle que le comité est le seul à compter trois sous-comités.

- **Circle of care**

Nakuset rapporte que le cercle ne s'est pas réuni depuis un certain temps. Il a toutefois reçu du financement provenant de « fonds de tiroir » et entend l'utiliser pour réimprimer le Manuel culturel à raison de 500 exemplaires dont la plus grande partie sera remise au Centre de la jeunesse et de la famille

Batshaw. Cela est d'autant plus nécessaire que, avec l'entrée en vigueur de la loi 10, celui-ci va être fusionné avec cinq autres organisations qui n'ont pas nécessairement une bonne compréhension de la réalité des enfants autochtones placés en famille d'accueil.

Le financement a également permis à Alana-Dawn d'assister à un important colloque intitulé *Journey to Safety : Creating a Safe Place for Belonging* et ayant eu lieu les 18-19 février 2015 au Centre Wabano à Ottawa. Celle-ci explique que le colloque portait sur le droit familial et le bien-être des enfants. Plusieurs exposés ont fait état de méthodes alternatives de règlement des conflits en contexte autochtone. Elle a retenu du colloque de nouveaux éléments à prendre en compte dans les interventions auprès des jeunes en milieu urbain. Par exemple, l'Ontario dispose de mesures législatives dans le droit familial permettant l'utilisation de méthodes alternatives pour le règlement de conflits lorsque le bien-être des enfants est en cause. Ainsi, il est possible de régler certains problèmes familiaux avant de décider de retirer les enfants de leur milieu. De telles expériences existent à Montréal; cependant, les pratiques en Ontario sont plus avancées. Cela ouvre la porte à un travail de représentation auprès des instances gouvernementales afin de pouvoir disposer d'une législation similaire.

Un autre sujet qui a été abordé concerne la sécurité culturelle des Autochtones, avec un accent mis sur la formation, ce qui peut interpeler plusieurs comités de travail du RÉSEAU. Ainsi, en Ontario, on a conçu un programme de formation à l'intention des non-Autochtones axé sur les moyens à mettre en œuvre pour amener les organisations à offrir un environnement culturel sûr pour les Autochtones. Cette formation est en partie disponible en ligne et pourrait s'ajouter à ce qui se fait à Montréal en termes de sensibilisation aux différences culturelles.

- **Sous-comité sur la justice**

Rachel Deutsch mentionne que ce même financement a été utilisé pour concevoir un manuel de formation à l'intention du Service de police de la ville de Montréal (SPVM). Le but est d'arriver à conclure une entente de collaboration entre le SPVM et le RÉSEAU. De telles ententes existent ailleurs au Canada, mais pas encore au Québec.

Une autre partie de l'enveloppe a servi à planifier trois sessions de formation qui devraient se tenir à la fin de mars 2015 sur le thème de la sécurité culturelle. Tous les membres du RÉSEAU seront invités. Des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ont été rémunérées pour concevoir les affiches.

Rachel a été embauchée pour travailler au projet du square Cabot, en remplacement d'Allison Reid. La Fondation McConnell a accordé une subvention finançant son poste pour 18 mois. Le projet actuel vise à aller au-delà du square Cabot pour s'appliquer à Montréal dans son ensemble. Il consiste à élaborer une stratégie sur l'itinérance autochtone. Son travail l'amène à prendre contact avec l'ensemble des organismes intervenant sur les enjeux de la justice et de l'itinérance et à relever les pratiques d'excellence en cours dans d'autres villes et d'autres pays.

Un autre dossier auquel elle se consacre, c'est le projet *Restore* soutenu par l'arrondissement Ville-Marie, auquel collaborent Open Door et Exeko qui travaille à promouvoir des pratiques de restitution. Le square Cabot doit rouvrir l'été prochain, et on souhaite le transformer afin que toutes les personnes

qui le fréquentent sentent qu'elles y sont bienvenues et qu'elles développent un sentiment d'appartenance. L'objectif est d'arriver à modifier les modes de cohabitation. Par ailleurs, l'arrondissement est prêt à financer la tenue d'activités culturelles dans le square. On souhaite d'ailleurs embaucher une personne inuite pour faciliter l'organisation de ces activités. Le gazebo du square va aussi permettre, d'une part, d'offrir un bureau à deux travailleurs de rues et, d'autre part, d'ouvrir un café géré par Itinérance, un partenaire, ce qui devrait permettre d'embaucher quatre personnes itinérantes.

De son côté, le sous-comité sur la justice devrait se réunir la semaine prochaine pour relancer le projet *Justpeace*, qui vise à ouvrir un centre juridique autochtone à Montréal.

Femmes autochtones du Québec a entrepris une série d'ateliers de formation sur les femmes autochtones à l'intention des ordres professionnels de juristes.

En conclusion, elle indique qu'elle prévoit réunir dans un même document des éléments de stratégie déjà disponibles de façon à élaborer une stratégie globale.

Nakuset ajoute qu'une étape importante à franchir consiste à sensibiliser la population environnante de Westmount afin d'améliorer les relations avec les Autochtones. Le sous-comité va tenter d'organiser des rencontres à compter du mois d'avril 2015 avec le corps policier et des représentants d'organismes.

- **Sous-comité sur l'itinérance**

Tealy Normandin complète l'information en mentionnant que son sous-comité étudiait la possibilité de fusionner avec le sous-comité sur la justice, car plusieurs de leurs initiatives se chevauchent. Le sous-comité travaille sur leur plan d'action sur l'itinérance qui se concentre sur la réalisation d'un manuel, coordonné par Anik Sioui, grâce aux fonds additionnels reçus. Il est également question de travailler à la sensibilisation des prestataires de services par des ateliers de formation qui se tiendront à compter de mars 2015.

- ❖ **COMITÉ DE TRAVAIL SANTÉ**

Jacques Leroux présente la mise à jour du comité sur la santé. Il projette un court vidéo sur le centre de santé Anishnawbe à Toronto, similaire à ce que le comité souhaite implanter à Montréal.

Parmi les activités du comité, il mentionne la tente de sudation située au Jardin botanique qui est en fonctionnement. Pour y participer, il faut contacter Carrie Martin ou Sedalia Fazio. Toutefois, les personnes qui s'y présentent doivent avoir une assurance. Le comité travaille à doter la tente de sudation d'une police d'assurance.

Le comité a beaucoup travaillé sur le concept de sécurité culturelle et souhaite le diffuser auprès de différents partenaires, dont le CLSC Métro et une formation sera donnée à tous les employés du CLSC. Il souhaite éventuellement former des infirmières, des dentistes, des médecins, des travailleurs sociaux, pouvant être liés au centre de santé, ce qu'on entend par le soin dans un contexte de diversité culturelle, mais plus particulièrement pour ce qui concerne les Autochtones.

Une proposition formée a été envoyée à l'Agence de santé et de services sociaux (ASSS), mais à cause des bouleversements subis dans le réseau de la santé, le projet ne pourra être financé car l'Agence ne sera abolie le 1<sup>er</sup> avril 2015. Le comité a donc décidé de se tourner vers Santé Canada pour trouver de nouveaux partenaires et pour obtenir des subventions.

#### ❖ CERCLE DE L'ÉDUCATION ET DE L'EMPLOYABILITÉ (CEE)

Dolorès indique que Paige ne pouvait être présente aujourd'hui. Elle rapporte que le Cercle tient une réunion tous les troisièmes mardis du mois. Il continue à travailler à la planification du salon de l'emploi MAMU, un mot innu qui signifie « ensemble ».

Dernièrement, le comité s'est concentré sur la mise à jour du Guide de référence pour les Autochtones à Montréal qui est très en demande. La nouvelle version devrait être prête pour être diffusée à la foire MAMU. Dolorès invite les organisations autochtones ou les organisations non autochtones offrant des services aux Autochtones qui souhaiteraient être mentionnées dans le Guide à fournir leurs coordonnées d'ici une semaine.

Elle mentionne que le comité regroupe différentes associations étudiantes autochtones ainsi que le CPE. Il est plus difficile de rejoindre les prestataires de services en éducation. Afin d'échanger sur les besoins des étudiants et sur les ressources disponibles, le comité a prévu organiser une journée de planification stratégique la deuxième semaine de mars 2015. Il aimerait soumettre les solutions qui en découleront au Conseil de l'éducation des Premières Nations, à l'Institut Tshakapesh et à toute autre instance qui œuvre dans le monde de l'éducation de même qu'au salon MAMU.

Pour ce qui est du projet d'insertion socioprofessionnelle connu sous le nom de Ka Mamukanit, il est en cours de dépôt de propositions auprès de différents bailleurs de fonds. Dernièrement, on a révisé tout le contenu de ce projet. Il faut dire que, par manque de fonds, le Centre Ka Mamukanit a dû fermer ses portes. Cela étant, on cherche le moyen de relancer l'initiative, car des clients potentiels sont en attente pour s'inscrire à une prochaine cohorte qui, si tout va bien, pourrait commencer en mai 2015. Jusqu'ici, les bailleurs se montrent favorables au projet, ce qui rend le comité optimiste.

Dolorès mentionne que, la veille, elle a participé aux activités de « Je vois Mtl » à l'Hôtel de Ville. Le projet MAMU y avait été soumis et il a été sélectionné en tant que projet novateur, parmi 180 projets retenus. Cela a permis aux membres du comité de rencontrer le Maire et de lui parler des différents projets du RÉSEAU, et il s'est montré intéressé à venir au salon de l'emploi autochtone. L'organisation « Je vois Mtl » a mis en place des GPS (groupes de partage de solutions), dont le comité fait partie de même que différents organismes autochtones de Montréal. Il s'agit d'une vitrine intéressante pour les différents projets autochtones.

Pour revenir à la foire MAMU, l'initiative a reçu du financement de la part d'AADNC ainsi que du RCAAQ en vertu du PU ainsi que de Femmes autochtones du Québec (FAQ), ce qui a permis de créer un emploi d'agente de projet, occupé par Michaela Cartwright de la nation inuite.

Michaela souligne qu'il s'agit de la cinquième édition de la foire MAMU qui continue de prendre de l'ampleur, car un plus grand nombre d'employeurs y prennent part. Elle mentionne le besoin de bénévoles.

Geneviève Collard travaille à la CDRHPNQ, qui est aussi un des bailleurs de fonds de la foire MAMU. Elle remercie tous les partenaires qui font partie du comité et annonce que la foire donnera lieu au lancement du nouveau site web de la CDRHPNQ.

#### ❖ COMITÉ DE TRAVAIL ART•CULTURE

Marie-Josée Parent présente le rapport du comité Art•Culture. Étant donné que DestiNATIONS constitue le plus important projet du comité, il a été décidé de maintenir les liens et la coordination entre les deux comités, bien qu'elles soient différentes.

L'assemblée de fondation de DestiNATIONS devait avoir lieu en mars, mais elle a été reportée en mai faute de financement. Celle-ci fournira l'occasion de faire un retour sur toutes les activités reliées au projet et de présenter ses parties prenantes essentielles.

Un élément nouveau dans le dossier concerne des pourparlers avec des fondations privées. Par ailleurs, le projet d'hôtel de l'APNQL progresse, et les deux projets évoluent en parallèle au point d'être vraisemblablement appelés à se concrétiser en un même lieu. Cette perspective présente de nouvelles perspectives pour DestiNATIONS, qui faisait face à des contraintes au centre-ville, étant limité à quatre étages.

Le comité va tenir une réunion la semaine prochaine, et de nouveaux représentants seront nommés pour siéger au comité directeur du RÉSEAU. Par ailleurs, le comité a décidé d'ouvrir son membership aux membres, et un sondage a circulé après les Fêtes pour déterminer les priorités qui devraient être les siennes, outre celles concernant le projet DestiNations, qui vole de ses propres ailes maintenant.

#### ❖ COMITÉ DE TRAVAIL JEUNESSE

Bérénice Mollen-Dupuis et Nahka Bertrand présentent les travaux du comité jeunesse.

La carte interactive que le comité jeunesse travaillait à réaliser avec Poudre noire a été complétée. Elle devait être lancée en janvier 2015, mais il a été décidé d'attendre au 21 mars, afin d'avoir un impact plus marqué, car cette date coïncide avec le Forum des jeunes Autochtones au Centre des Sciences de Montréal, organisé conjointement par le Centre de développement communautaire autochtone et Femmes autochtones du Québec. On souhaitait en produire une application pour téléphone cellulaire, mais il s'est avéré que ce n'était pas réaliste sur le plan budgétaire. Par contre, le financement disponible par l'intermédiaire du RÉSEAU a permis d'améliorer la plateforme mobile afin de la rendre plus facile d'utilisation et comparable à une application.

Le 23 mars 2015, le projet de la carte, auquel le comité jeunesse travaille depuis juin 2014, fera l'objet d'une présentation à l'émission Montréalités. Une fois ce projet mené à terme, le comité jeunesse va se tourner vers d'autres projets.

❖ **COMITÉ DE TRAVAIL COMMUNICATION**

Le nouveau site internet du RÉSEAU est enfin terminé et il sera en ligne à compter du mois prochain. Une présentation sommaire en est faite aux participants.

Le comité a également travaillé à élaborer un nouveau plan de communication pour le RÉSEAU.

**10. ANNONCES COMMUNAUTAIRES**

❖ **Guilde des métiers d'arts**

Anaïs Janin travaille à la Guilde des métiers d'arts, un OSBL qui existe depuis 1906. Depuis la veille, une exposition a cours mettant en valeur les femmes artistes inuites. Une performance aura lieu pendant la Nuit blanche, de 21 h à 23 h au Guilde.

❖ **Centre de développement communautaire autochtone de Montréal**

Bérénice Mollen Dupuis, qui travaille comme chargée de projet au Centre de développement communautaire autochtone de Montréal, souhaite annoncer la tenue d'un Forum pour les jeunes Autochtones le 21 mars 2015 au Centre des Sciences de Montréal. Le Forum sera ouvert à tous les jeunes Autochtones de la région de Montréal. On souhaiterait que des organismes qui travaillent de près ou de loin avec les jeunes Autochtones participent, car il va y avoir des stands gratuits mis à leur disposition. On entend par « jeunes Autochtones » une fourchette allant de 14 à 35 ans. Femmes autochtones du Québec est partenaire de cet événement.

❖ **Trickster Montréal**

Mélanie Lamsden, chargée de projet à l'organisme Exeko qui travaille à l'innovation sociale, présente le programme Trickster qui porte sur le cirque, le théâtre et le conte et qui met à contribution des artistes professionnels travaillant avec les jeunes Autochtones en vue de concevoir la mise en scène d'une pièce de théâtre. Un spectacle a eu lieu le 2 février 2015 au Centre d'amitié autochtone de Montréal, ce qui a permis aux jeunes de présenter leur pièce en processus de création devant 80 personnes. La suite du projet reste à définir. Cela étant, un appel est lancé aux familles et aux mères monoparentales autochtones pouvant référer des jeunes entre 8 et 16 ans, même 6 ou 7 ans, souhaitant participer à une deuxième étape du projet, les inscriptions sont ouvertes.

**11. PRIÈRE DE CLÔTURE AVEC DELBERT SAMPSON**

L'aîné Delbert Sampson récite la prière de clôture.

**12. CLÔTURE DU RASSEMBLEMENT**

Le rassemblement prend fin à 15 h 30.

## **RASSEMBLEMENT FESTIF DU 28 FÉVRIER 2015**

Des activités pour la famille ont eu lieu lors de la seconde journée du rassemblement. Plusieurs enfants ont pu écouter des contes autochtones et participer à la danse de cerceaux, aux activités de bricolage et de peinture et à l'atelier de cuisine autochtone.

Plusieurs kiosques d'artisans étaient aussi sur place durant la deuxième journée pour faire connaître et vendre les produits d'artisans autochtones.



Liste de présence – 27 février 2015

N o.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
1	Achneepineskum	Norman	Buffalo Hat Singers
2	André	Dolorès	Centre de service urbain de Montréal de la CDRHPNQ
3	Annoual	Pascale	Arts, Racines & Therapies
4	Armstrong	Timothy	Membre Individuel
5	Beaudet	Geneviève	Membre Individuel
6	Belleau	Anne-Marie	Maison Nivard-de Saint-Dizier
7	Bellefleur	Emili	APTN
8	Benoit	Karoline	RÉSEAU
9	Berscheid	Chad	Membre Individuel
10	Bertrand	Nahka	Membre Individuel
11	Bourdon	Suzanne	Membre Individuel
12	Bordeleau	Mélanie	Membre Individuel
13	Brazeau	Jennifer	Femmes autochtones du Québec
14	Buckell	Francine	Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
15	Campeau	Audrey	Wapikoni mobile

N o.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
16	Cartwright	Mikayla	RÉSEAU
17	Cash	Ted	Membre Individuel
18	Castelo	Madelaine	Membre Individuel
19	Chamichian	Ramélia	RÉSEAU
20	Charland	Justin	Buffalo Hat Singers
21	Cheema	Surkhraj	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
22	Cheezo	Fred	Buffalo Hat Singers
23	Chouinard	Carole	Ville de Montréal
24	Coiffey	Jean-Pierre	Membre Individuel
25	Constantin	Louise	Centre St-Pierre
26	Collard	Geneviève	Centre de service urbain de Montréal de la CDRHPNQ
27	Deutsch	Rachel	RÉSEAU
28	Diabo	Barbara	Danseuse de cerceaux
29	Forbes	Garnett	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
30	Gagnon	Emma	Buffalo Hat Singers
31	Germain	Alexandre	RCAAQ
32	Giard	Suzanne	Membre Individuel

N o.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
33	Goupil-Landry	Mélissa	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
34	Groussin	Basile	Membre Individuel
35	Henderson	Chantel	Membre Individuel
36	Heutte	Jacques	Innutelecom
37	Isloor	Natasha	Statistique Canada
38	Janin	Anais	Membre Individuel
39	Jenkins	Lesley	Membre Individuel
40	Joannette	Odile	Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
41	Lacroix	Guy	Ville de Montréal
42	Lafrénière	Andrée	Membre Individuel
43	Langlais	Catherine	Affaires autochtones et du développement du Nord Canada
44	Laou	Sarah	Membre Individuel
45	Lee-Louis	Kimberly	Membre Individuel
46	Leroux	Jacques	RÉSEAU
47	Levac	Marie-Claude	Agence du revenu du Canada
48	Lord	Audrey	Membre Individuel
49	Lumsden	Mélanie	Exeko

N o.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
50	Machado	Cynthia	Membre Individuel
51	Madill	Lachlan	Membre Individuel
52	Martin	Carrie	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
53	Meilleur	Philippe	Centre de développement communautaire autochtone de Montréal
54	Michel	Virginie	Wapikoni mobile
55	Mollen-Dupuis	Bérénice	Centre de développement communautaire autochtone de Montréal
56	Mollen-Dupuis	Mélissa	Centre de développement communautaire autochtone de Montréal
57		Nakuset	Co-présidente du RÉSEAU
58	Normandin	Tealey	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
59	O'Bomsawin	Jean-François	APTN
60	O'Breham	Audrey	Membre Individuel
61	Oscar	Schenley	Membre Individuel
62	Parent	Marie-Josée	DestiNATIONS
63	Perreault	Marc	Membre Individuel
64	Phillips	Alana-Dawn	CPE Soleil Le Vent
65	Picard	Kim	Innutelecom

N o.	Nom    Name	Prénom    First name	Organisation
66	Poirier	Billi-Jo	Collège Dawson
67	Pouliot	Eric	Membre Individuel
68	Rosado	Ashanti	Centre d'amitié autochtone de Montréal
69	Roy	Mélanie	Membre Individuel
70	Salas	Isabel	Membre Individuel
71	Sampson	Delbert	Aîné
72	Samoisette	Gilles	Innutelecom
73	Segalowitz	Nina	Membre Individuel
74	Simon	Marie-Laure	Centre Wampum
75	Sioui	Anik	Innutelecom
76	Slawewski	Krystyna	Collège Frontière
77	Smith	Ruth	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
78	St-Amour	Louise	Statistique Canada
79	Vachon	Jean-François	Membre Individuel